

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°2 du 4 mai 2021



STADES VEGETATIFS

Avec la remontée des températures, le contraste des stades végétatifs entre les vignes gelées et non gelées est plus marqué. Les stades fluctuent entre éclatement de bourgeon pour les ceps les plus touchés à 5 feuilles étalées pour les plus épargnés.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	Eclatement de bourgeon	4-5 feuilles étalées
Côte d'Or	1-2 feuilles étalées	4-5 feuilles étalées
Yonne	Eclatement de bourgeon	3-4 feuilles étalées
Nièvre	1-2 feuilles étalées	4-5 feuilles étalées
Franche-Comté	1 feuille étalée	3-4 feuilles étalées

Les températures ont encore été localement basses hier matin sur l'ensemble de la région BFC, avec des minimales enregistrées jusqu'à -2.9°C dans les bas de coteaux de Meursault en Côte d'Or, jusqu'à -2°C dans l'Yonne, -1,5°C dans la Nièvre, -1°C en Saône et Loire et dans le Jura. Les dégâts semblent cependant très limités avec quelques rares bourgeons ou feuilles touchés.

MILDIU

Situation - Maturité des œufs d'hiver :

Ce suivi est effectué sur **15 sites** : 8 en Côte d'Or, 4 en Saône-et-Loire, 1 dans la Nièvre et 2 en Franche-Comté. Les structures effectuant ce suivi sont : Chambres d'Agriculture 21, 71, SICAVAC, Société de Viticulture du Jura et Coopérative Bourgogne du Sud.

Les derniers suivis montrent une évolution de la maturité à la suite des pluies de la semaine dernière et la remontée des températures, la maturité est à présent acquise sur un site du 71.

D'après le suivi réalisé par les différents organismes effectuant des suivis biologiques, les temps de germination sont les suivants :

- **3,5 à 4 jours** en Côte d'Or
- maturité acquise sur le site de Mâcon en Saône-et-Loire à la suite des pluies du 28 avril
- **1 à 3 jours** en Franche-Comté.
- **5 jours** dans la Nièvre

Pour rappel, la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.

Stade de réceptivité de la vigne : toutes les parcelles dépassent le stade début de sensibilité au mildiou (éclatement du bourgeon).

Pluie contaminatrice : les faibles températures au cours des épisodes pluvieux de la fin de semaine dernière n'ont pas permis d'engendrer de contaminations.

Analyse de Risque : Même si la maturité est atteinte sur un site de Saône-et-Loire, les conditions météo de la fin de semaine dernière n'ont pas pu provoquer de contaminations primaires. **Le risque peut être considéré comme nul dans le vignoble.**





OÏDIUM

Situation - Modélisation SOV :

Les simulations effectuées sur **16 postes météos de références du vignoble de Bourgogne-Franche Comté** donnent partout un indice de risque global SOV pour 2021 très élevé (**99 sur 100**).

Analyse de Risque : d'après les indices de risque global définis par SOV, **le risque oïdium peut être qualifié de très élevé.**

Nous rappelons que dans tous les cas, la lutte contre l'oïdium débutera au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.

BLACK-ROT

Situation - Maturité des périthèces : le suivi 2021 est effectué sur **4 sites** en Bourgogne Franche-Comté qui se situent en Côte d'Or (2 CA21 + 1BSUD), et en Saône-et-Loire (1 CA71).

Sur la base de ces suivis, la maturité est uniquement acquise sur le site de Corgoloin en Côte d'Or et celui Saône et Loire.

Situation : compte tenu de l'absence de symptômes sur grappes depuis plusieurs années, excepté dans quelques parcelles de l'extrême sud de la Saône et Loire il n'y a pas de cas de parcelles dans notre vignoble où une prise en considération du risque Black-Rot doit être envisagée de manière spécifique et plus précocement que celle concernant le risque Mildiou.

Analyse de Risque : le risque vis-à-vis de cette maladie est actuellement nul. Si des pluies significatives sont enregistrées, la situation pourrait évoluer.

VERS DE GRAPPE

Situation : Le vol de 1^{re} génération est en cours dans le vignoble. Les prises d'Eudémis restent globalement faibles (entre 0 et 88 papillons d'Eudémis capturés) et très anecdotiques pour la Cochylys (entre 0 et 7 papillons de Cochylys capturés).

Prochain BSV : mardi 11 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-comté (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2021 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur

« Action du plan Ecophyto pilotée par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique régional Ecophyto. Avec la participation financière de :

